

# L'édition bilingue des oeuvres complètes d'Aristote par Isaac Casaubon dans la Bibliothèque du Grand Séminaire de Rimouski

Claude La Charité

Volume 5, Number 1, Fall 2013

Le patrimoine lettré et les imprimés anciens au Québec et au Canada.  
Travaux pour une histoire du livre, des collections et de la lecture  
Intellectual heritage and early printed matter in Québec and Canada.  
Papers for a history of the book, collections and reading

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1020220ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1020220ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Groupe de recherches et d'études sur le livre au Québec

ISSN

1920-602X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

La Charité, C. (2013). L'édition bilingue des oeuvres complètes d'Aristote par Isaac Casaubon dans la Bibliothèque du Grand Séminaire de Rimouski. *Mémoires du livre / Studies in Book Culture*, 5(1).  
<https://doi.org/10.7202/1020220ar>

Article abstract

The Centre Joseph-Charles Taché houses the bilingual edition of the complete works of Aristotle, in two in-folio volumes, published in 1605 in Geneva by the Pierre de la Rovière printing house for the bookseller Samuel Crispin. This edition reproduces the one that Isaac Casaubon produced at the Guillaume de Laimarie printing house in 1590 in Geneva, under a false address in Lyon. The Casaubon edition of Aristotle, all re-publications taken together, constitutes one of the accomplishments of the vast editorial and philological enterprises led by the Renaissance Humanists and testifies to the persistence of Aristotelianism in the 16th century Aristotelianism, despite attacks targeting Aristotle. By going from the general to the specific, this article first addresses Renaissance Aristotelianism in general before addressing the specifics of the Casaubon edition and piecing together the history of the Centre Taché copy and the reasons for the presence of such a work in the collection of the Old Library of the Grand Séminaire de Rimouski.

# L'ÉDITION BILINGUE DES ŒUVRES COMPLETES D'ARISTOTE PAR ISAAC CASAUBON DANS LA BIBLIOTHEQUE DU GRAND SEMINAIRE DE RIMOUSKI

**Claude LA CHARITÉ**  
Université du Québec à Rimouski

## RÉSUMÉ

Le Centre Joseph-Charles Taché conserve l'édition bilingue des œuvres complètes d'Aristote, en deux volumes in-folio, publiée à Genève en 1605 par l'imprimeur Pierre de la Rovière pour le libraire Samuel Crispin. Cette édition reproduit celle qu'avait fait paraître Isaac Casaubon en 1590 à Genève, sous la fausse adresse de Lyon, chez l'imprimeur Guillaume de Laimarie. Cette édition Casaubon d'Aristote, toutes rééditions confondues, constitue l'un des aboutissements de la vaste entreprise éditoriale et philologique menée par les humanistes de la Renaissance et témoigne de la persistance de l'aristotélisme au XVI<sup>e</sup> siècle, malgré les attaques dont Aristote fut l'objet. Suivant un plan qui ira du général au particulier, cet article évoque d'abord l'aristotélisme en général à la Renaissance, avant de dégager les spécificités de l'édition Casaubon et de reconstituer l'histoire de l'exemplaire du Centre Taché et les raisons de la présence d'un tel ouvrage dans la collection de l'ancienne Bibliothèque du Grand Séminaire de Rimouski.

## ABSTRACT

The Centre Joseph-Charles Taché houses the bilingual edition of the complete works of Aristotle, in two in-folio volumes, published in 1605 in Geneva by the Pierre de la Rovière printing house for the bookseller Samuel Crispin. This edition reproduces the one that Isaac Casaubon produced at the Guillaume de Laimarie printing house in 1590 in Geneva, under a false address in Lyon. The Casaubon edition of Aristotle, all re-publications taken together, constitutes one of the accomplishments of the vast editorial and philological enterprises led by the Renaissance Humanists and testifies to the persistence Aristotelianism in the 16th

century, despite attacks targeting Aristotle. By going from the general to the specific, this article first addresses Renaissance Aristotelianism in general before addressing the specifics of the Casaubon edition and piecing together the history of the Centre Taché copy and the reasons for the presence of such a work in the collection of the Old Library of the Grand Séminaire de Rimouski.

Le Centre Joseph-Charles Taché conserve l'édition bilingue des œuvres complètes d'Aristote, en deux volumes in-folio, publiée à Genève en 1605 par l'imprimeur Pierre de la Rovière pour le libraire Samuel Crispin : *Ἀριστοτέλους τοῦ σταγειρίτου τα σωζόμενα. Operum Aristotelis Stagiritæ philosophorum omnium longe principis, nova editio* (Nouvelle édition des œuvres d'Aristote le Stagirite, de loin le premier de tous les philosophes). La page de titre des deux tomes est amputée de la marque d'imprimeur, soigneusement découpée, sans doute, par un libraire ancien âpre au gain et désireux de revendre les gravures à la pièce.

ΑΡΙΣΤΟΤΕΛΟΥΣ

ΣΤΑΓΕΙΡΙΤΟΥ

ΤΑ ΣΩΖΟΜΕΝΑ

OPERVM

ARISTOTELIS

STAGIRITAE PHILOSOPHORVM OMNIVM LONGE

PRINCIPIS, NOVA EDITIO,

Græcè & Latinè.

*Græcus textus quàm emendatissimè præter omnes omnium editiones est editus, adscriptis ad oram libri & interpretum veterum recentiorumque, & aliorum doctorum virorum emendationibus: in quibus plurimæ nunc primùm in lucem prodeunt, ex bibliotheca ISAACI CASAVBONI.*

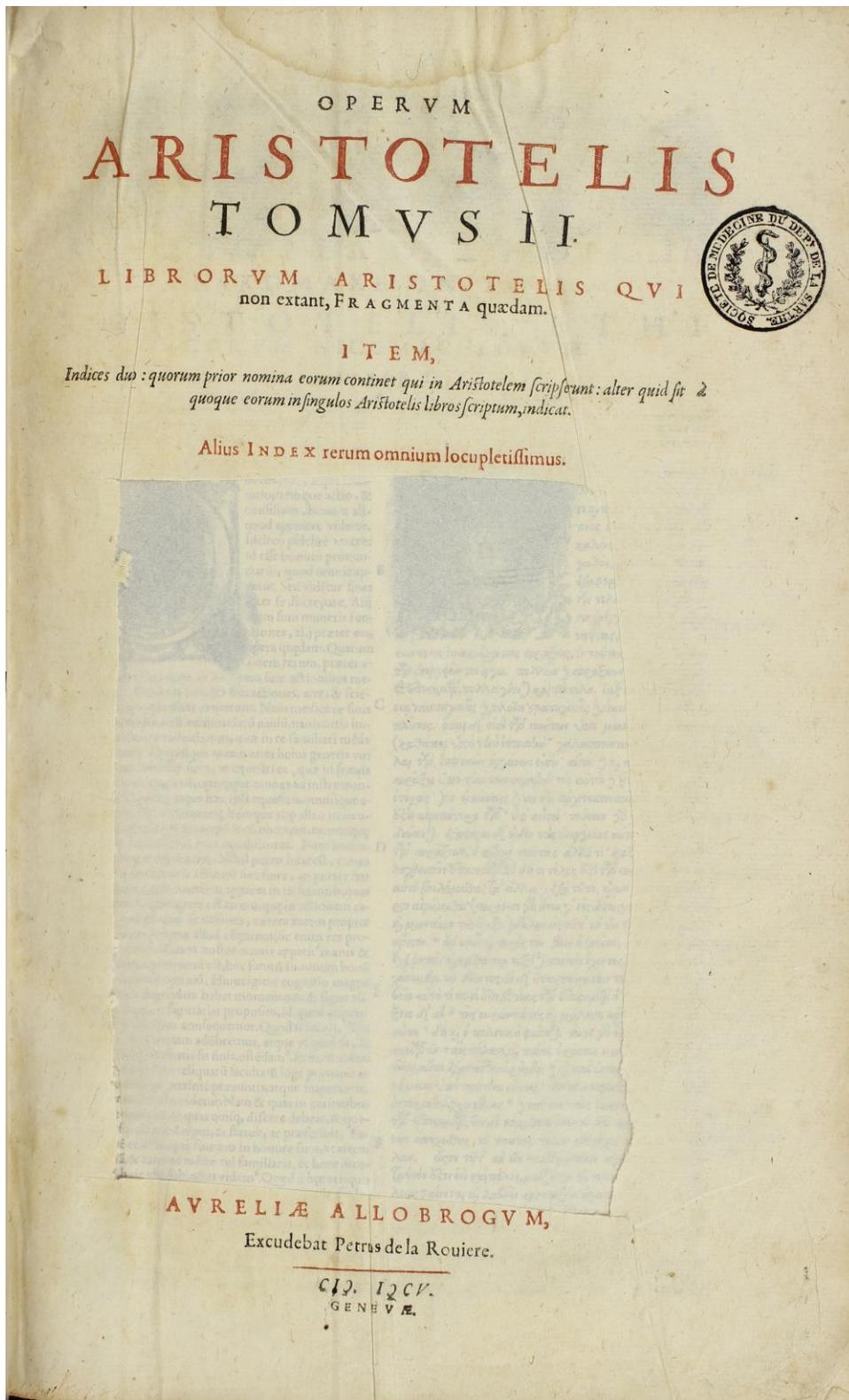
*Latine interpretationes adiectæ sunt quæ Græco contextui meliùs respondent, unâ cum s quæ antehac in hoc opere desiderabantur, partim recentiorum, partim veterum interpretum: in quibus & ipsis multa nunc emendata atque illustrata eduntur.*

*Asservat huic editioni Kyriaci Saxe libri duo poluicorum præcolatim, in quibus ea quæ ab Aristotele in 8. libris explicata non fuerunt persequitur: insuper addita sunt ex libris Aristotelis quæ hodie nos supersunt FRAGMENTA quedam.*

*Adiecti sunt etiam INDICES duo perutilis: quorum alter nomina auctorum qui in Aristotele inscripserunt, continet: alter quid sit à quoque in singulis librorum eius partes scriptum indica, necnon alius INDEX rerum omnium locupletissimus.*

AVRELIAE ALLOBROGVN,  
APVD SAMVELEM CRISPINVM.

M. DCC. V.  
GENEVÆ.



Illustrations 1 et 2: pages de titre des deux tomes de l'édition Casaubon d'Aristote conservés au Centre Joseph-Charles Taché de l'UQAR

Il s'agit d'une édition attribuée au célèbre helléniste Isaac Casaubon (1559-1614), même si l'essentiel du travail éditorial a été accompli par Julius Pacius (1550-1635) dont le nom n'apparaît pas en page de titre. Par édition bilingue, il faut entendre le sens que donnait la Renaissance à cette expression, à savoir *Græcè et Latinè*, c'est-à-dire « en grec et en latin ». Sur deux colonnes, l'édition donne d'un côté le texte original grec et, en regard, différentes traductions latines signées par d'éminents humanistes de la Renaissance.

Cette édition de 1605 reproduit en fait fidèlement celle publiée pour la première fois en 1590 à Genève, sous la fausse adresse de Lyon, par l'imprimeur Guillaume de Laimarie. L'édition Casaubon d'Aristote, toutes rééditions confondues, constitue l'un des aboutissements de la vaste entreprise éditoriale et philologique menée par les humanistes de la Renaissance à l'égard des auteurs de l'Antiquité gréco-latine et témoigne de la persistance de l'aristotélisme au XVI<sup>e</sup> siècle, malgré les attaques dont le philosophe stagirite fut parfois l'objet.

Suivant un plan qui ira du général au particulier, nous évoquerons d'abord l'aristotélisme en général à la Renaissance, avant de dégager les spécificités de l'édition Casaubon et de reconstituer l'histoire de l'exemplaire du Centre Taché et les raisons de la présence d'un tel ouvrage dans la collection de l'ancienne Bibliothèque du Grand Séminaire de Rimouski.

## **L'aristotélisme à la Renaissance**

Comme l'a montré Charles B. Schmitt dans *Aristotle and the Renaissance*<sup>1</sup>, l'importance d'Aristote dans l'histoire des idées du XVI<sup>e</sup> siècle a longtemps été sous-estimée en raison de la redécouverte de Platon et de la fortune considérable du néoplatonisme ficinien. Certes, la traduction latine des œuvres complètes de Platon par l'humaniste florentin Marsile Ficin à la fin du XV<sup>e</sup> siècle assura une large diffusion au corpus platonicien, sans équivalent au Moyen Âge, au point d'imprégner non seulement l'humanisme, mais également les milieux de cour : que l'on pense à Marguerite de Navarre, l'auteure de *L'Heptaméron*, ou à Marguerite de Valois, qui commanda à Guy Le Fèvre de la Boderie la deuxième traduction française du *Commentaire sur le Banquet de Platon* du philosophe florentin<sup>2</sup>.

Cette ferveur autour du Platon *redivivus* ne se fit cependant pas au détriment du corpus aristotélicien. Sur un plan philosophique, l'humanisme pratiqua toujours le syncrétisme, en cherchant à combiner le meilleur des doctrines des différentes écoles de l'Antiquité, comme en témoigne la métaphore musicale du titre d'un traité de Symphorien Champier, publié en 1516, *Symphonia Platonis cum Aristotele* (Symphonie de Platon et d'Aristote)<sup>3</sup>.

On pourrait multiplier les exemples particuliers, mais les chiffres à cet égard sont beaucoup plus parlants. Si l'on comptabilise l'ensemble des éditions, traductions et commentaires de Platon à l'échelle de toute l'Europe pendant la Renaissance, on obtient un total de moins de 500 éditions. Par comparaison, pour Aristote, le total oscille entre 3 000 et 4 000 éditions. Loin donc de connaître une éclipse pendant la Renaissance, Aristote vit en fait un nouvel âge d'or, caractérisé par l'émergence d'un aristotélisme renouvelé par rapport à celui du Moyen Âge<sup>4</sup>. En effet, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, Aristote fut mis à profit dans l'enseignement universitaire partout en Europe et dans presque tous les domaines du savoir. La connaissance d'Aristote se fondait alors, comme ce fut du reste la règle pour la plupart des auteurs de l'Antiquité, sur une partie seulement du corpus aristotélicien, en particulier les traités de logique réunis sous le titre d'*Organon*, la *Métaphysique* et l'*Éthique à Nicomaque*, lues dans des traductions latines à la fois libres et littérales. Libres, parce que la traduction médiévale n'hésite pas à insérer çà et là des gloses destinées à éclairer tel mot, tel passage, telle expression, sans signaler l'intervention du traducteur. Littérales par ailleurs, parce que, dès lors que le traducteur ne trouve pas de terme équivalent dans le latin courant, il n'hésite pas à reprendre le terme grec qu'il acclimaterait en lui ajoutant un suffixe, si bien que ces traductions apparaissent aujourd'hui assez étonnantes, parce qu'elles parlent grec dans un latin mâtiné de langues vernaculaires, très éloigné de la langue de Cicéron.

La révolution philologique de l'humanisme va modifier l'aristotélisme à au moins deux égards. Premièrement, contrairement aux morceaux choisis du Moyen Âge, la Renaissance va privilégier, pour Aristote comme pour tous les autres auteurs de l'Antiquité, les œuvres complètes, y compris celles dont l'attribution est douteuse ou dont l'original grec est perdu et qui ne sont connues que dans des traductions en d'autres langues, en arabe notamment. Deuxièmement, cette réappropriation des œuvres complètes d'Aristote se

fait dans le contexte de la renaissance des études grecques, facilitée entre autres par la chute de Constantinople en 1453 et par l'exil des érudits byzantins qui emportèrent dans leurs bagages leurs manuscrits et surtout leur connaissance de la langue d'Homère<sup>5</sup>. Le corpus aristotélicien intégral que cherche à restituer l'humanisme de la Renaissance est donc redécouvert dans la langue originale. Entre 1495 et 1498, l'imprimeur vénitien Alde Manuce publia la première édition des œuvres complètes d'Aristote en grec, ce qui en fit l'un des premiers auteurs à connaître ce traitement de faveur, alors que l'édition *princeps* en grec de Platon ne sera publiée, elle, qu'en 1513, presque 20 ans plus tard.

Évidemment, même si la ferveur autour des études grecques était grande à la Renaissance, rares étaient les hellénistes capables de lire Aristote dans le texte sans aide ni intermédiaire. C'est pourquoi, en marge de ce travail d'édition en langue originale, parurent des traductions latines de tous les traités d'Aristote, y compris ceux qui avaient déjà été traduits au Moyen Âge. Pour ce faire, les traducteurs suivirent les critères de la philologie humaniste, travaillèrent à partir de l'original grec et cherchèrent à respecter la latinité classique, tout en évitant le littéralisme, les gloses et les interpolations, et en s'efforçant de rendre au plus près la source grecque. Des humanistes des quatre coins de l'Europe retraduisirent ainsi l'intégralité du corpus aristotélicien, au point de proposer parfois plusieurs traductions latines d'un même traité. Il est significatif que le premier texte qui a défini les nouvelles exigences humanistes en matière de traduction, le *De interpretatione recta* (ca 1424) de Leonardo Bruni, ait pris précisément pour objet de sa réflexion la traduction correcte de la *Politique* et de l'*Éthique à Nicomaque* d'Aristote<sup>6</sup>.

Aristote, tout en étant au cœur de ces divers projets éditoriaux et philologiques, n'a cependant plus exactement le même statut qu'au Moyen Âge. Alors que, dans l'université médiévale, il est de loin le philosophe ancien le plus important, à la Renaissance, il devient une autorité parmi d'autres, souvent d'ailleurs pris à partie par les humanistes qui cherchent à rompre ostensiblement avec les « ténèbres gothiques ». C'est ainsi par exemple que Pierre Ramus, en 1555, publiera une *Dialectique* qui se veut une attaque portée contre la logique aristotélicienne, jugée inutilement sophistiquée et à laquelle l'humaniste cherchera à substituer une dialectique simplifiée, inspirée de la rhétorique<sup>7</sup>. Cela dit, la plupart des polémiques

antiaristotéliennes de la Renaissance visent non pas tant Aristote lui-même que l'interprétation qu'a pu en proposer la tradition universitaire du Moyen Âge.

Du reste, seuls certains aspects de la pensée aristotélienne sont mis en cause par l'humanisme, en particulier la logique comme soubassement de la théologie scolastique. De telles attaques entament pourtant à peine l'autorité d'Aristote, dans la mesure où la nature encyclopédique de son œuvre, qui touche autant à la morale, à la logique, à la poétique, à la rhétorique, à la métaphysique qu'à ce que l'on appelle aujourd'hui « les sciences du vivant », continue d'être une référence incontournable et le socle sur lequel se fonde encore et toujours l'enseignement universitaire. Ainsi, Ramus, tout en contestant la logique aristotélienne, s'appuie en réalité sur Aristote pour formuler sa *Dialectique*, en prétendant ainsi renouer avec la pureté originelle d'Aristote, obscurcie par les commentateurs médiévaux. Pour reprendre l'expression de La Croix Du Maine dans sa *Bibliothèque française* (1584), Aristote était, à la Renaissance, « tenu comme pour un Dieu des Escoliers<sup>8</sup> ». En fait, l'aristotélisme ne connaîtra de véritable déclin qu'au xvii<sup>e</sup> siècle avec les découvertes de Galilée en astronomie et de William Harvey sur la circulation sanguine, au point d'entrer dans une crise aiguë au xviii<sup>e</sup> siècle et d'être alors discrédité presque irrévocablement.

## **L'édition Casaubon, la plus compacte de l'histoire de l'imprimerie**

Venons-en maintenant à l'édition Casaubon. Disons d'abord deux mots de cet humaniste emblématique de la Renaissance. Né à Genève en 1559 et mort à Londres en 1614, cet érudit fut professeur tour à tour à l'Université de Genève et à l'Université de Montpellier, ainsi que bibliothécaire du roi sous Henri IV. À la mort de ce dernier, il s'établit en Angleterre. Au moment où parut son édition d'Aristote, il était le titulaire de la chaire de grec à Genève et le successeur du Crétois François Portus qui lui avait appris la langue d'Homère. Deux érudits l'ayant bien connu ont laissé à son sujet un témoignage aussi élogieux que révélateur. D'une part, Joseph Juste Scaliger (1540-1609), lui-même helléniste, a dit de Casaubon qu'il était « le plus grand homme que nous ayons en Grec<sup>9</sup> ». D'autre part, le cardinal Jacques Davy Du Perron (1556-1618), capable, lorsqu'il célébrait la messe,

de traduire en latin l'Ancien Testament en ayant le texte hébreu sous les yeux, a laissé une anecdote très révélatrice de la diglossie constitutive de beaucoup de ces érudits de la Renaissance : « Quand il parle François, [...] il semble que ce soit un païsan, et quand il parle Latin, il semble qu'il parle sa langue; [...] il a négligé l'une, et mis tout son esprit en l'autre<sup>10</sup>. »

Hélène Parenty<sup>11</sup>, à la suite de John Glucker, a montré le rôle concret joué par Casaubon dans cette édition d'Aristote. Bien que la page de titre attribue exclusivement à Casaubon le rôle d'éditeur scientifique, il s'agit en réalité d'une entreprise menée conjointement avec son maître Julius Pacius ou Giulio Pace vers 1584 ou 1585, à une époque où Casaubon prenait des leçons auprès de cet humaniste italien. Pace avait entrepris de donner une nouvelle édition d'Aristote qu'il laissa toutefois en plan, en quittant précipitamment Genève pour Heidelberg en 1585. Or, l'imprimeur Guillaume de Laimairie, lassé des attermolements de Pace, demanda à Casaubon de terminer l'édition et mit son nom sur la page de titre comme argument de vente, car, dans l'intervalle, Casaubon s'était acquis une enviable réputation de philologue, grâce à la qualité de ses éditions, au point de reléguer son maître dans l'ombre. En fait, Giulio Pace se chargea d'établir le texte grec, en prenant pour point de départ la précédente édition grecque d'Aristote, publiée par Friedrich Sylburg (1536-1596). Par ailleurs, il fit le choix des traductions latines données en regard et dues à des humanistes de toutes les générations depuis la restauration des études grecques, entre autres Théodore Gaza (ca 1400-ca 1478), Jules-César Scaliger (1484-1558) et Antonio Riccoboni (1541-1599). De son côté, Casaubon releva sous forme de manchettes, c'est-à-dire de notes placées dans les marges du texte selon l'usage du xvi<sup>e</sup> siècle, les variantes significatives relevées par rapport à différents manuscrits, éditions et commentaires qu'il avait à sa disposition, en plus de proposer certaines corrections de son cru. Ainsi, au début de la *Poétique* (47a 9), Casaubon insère un appel sous forme d'astérisque qui renvoie à la note en marge où il propose « ἕκαστον ἔχει δεῖ » alors que, dans le corps du texte, on lit : « ἕκαστον ἔχει καὶ πῶς δεῖ<sup>12</sup> ». La leçon en marge omet donc « καὶ πῶς ». Si l'on suit cette leçon de Casaubon, voici le début de la *Poétique* qui lie indissociablement la réussite de la poésie à la composition des histoires : « À propos de l'art poétique en lui-même et de ses espèces, du pouvoir qu'a chacune d'entre elles, il faut composer les histoires afin que la poésie soit réussie. » Selon la leçon du corps du texte cependant, la

composition des histoires n'est qu'un des éléments assurant la qualité de la poésie : « Nous allons traiter de l'art poétique en lui-même, de ses espèces, considérées chacune dans sa finalité propre, de la façon dont il faut composer les histoires si l'on veut que la poésie soit réussie<sup>13</sup>. » Il arrive aussi que Casaubon, dans son annotation, souligne certains contresens des traductions latines ou encore certains choix interprétatifs faits par le traducteur, en l'occurrence l'humaniste italien Antonio Riccoboni. Même si la contribution de Casaubon est limitée, son édition prend acte de l'ensemble du travail philologique mené au xvi<sup>e</sup> siècle, notamment par Érasme, Sylburg, Denys Lambin et Piero Vettori. À ce titre, elle constitue une somme qui ne sera pas dépassée avant le xix<sup>e</sup> siècle, et encore selon des critères philologiques tout à fait différents.

L'édition Casaubon se distingue aussi par son format extrêmement compact. Jamais dans l'histoire de la diffusion imprimée d'Aristote, on n'avait réussi à faire tenir les œuvres complètes du Stagirite en aussi peu de volumes et de pages. Si l'on compare l'édition Casaubon avec la précédente édition grecque publiée entre 1584 et 1587, la différence est considérable, dans la mesure où ce que Friedrich Sylburg publiait en 11 tomes et 7 volumes, Casaubon arriva à le faire tenir en seulement deux tomes et 1 350 pages. Évidemment, ce format très compact a été obtenu au détriment de la lisibilité, ce que soulignait déjà en son temps l'humaniste brabançon Juste Lipse (1547-1606), contemporain de Casaubon : « J'ai vu ton Aristote et l'utiliserai. Mais, ma vie étant sur sa pente déclinante, je trouve désagréable cette petite taille de caractères<sup>14</sup>. » Et de fait, il faut bien avouer, pour parler familièrement, que l'on s'arrache souvent les yeux sur cette édition, en particulier pour ce qui des caractères grecs employés, un choix qu'il faut sans doute imputer à l'imprimeur plus qu'à l'éditeur scientifique. Il suffit, pour s'en convaincre, de consulter n'importe quelle page pleine.



Les limites de cet article empêchent d'étudier en détail la manière dont Casaubon annote en marge le texte d'Aristote. Cela dit, le cas de la *Poétique* offre un exemple très intéressant de l'apport du XVI<sup>e</sup> siècle au renouvellement de l'aristotélisme. Ce traité a été de fait presque complètement oublié au Moyen Âge et ne fut redécouvert qu'à la Renaissance, édité en grec de façon indépendante dès 1508 et commenté avec ferveur et enthousiasme à partir de 1548, surtout en Italie<sup>15</sup>. L'un des commentaires les plus importants est celui que publia en 1570 l'humaniste italien Ludovico Castelvetro (ca 1505-1571) sous le titre de *Poetica d'Aristotele vulgarizzata et sposta* (Poétique d'Aristote traduite en langue vulgaire et commentée). Il s'agit en fait d'une édition bilingue avec commentaire, qui donne extrait par extrait d'abord le texte grec, puis une traduction italienne, suivie de remarques aussi en italien. Cette édition constitue l'une des sources privilégiées par Casaubon dans ses manchettes qui, par exemple, mettent à profit les variantes proposées par l'humaniste italien afin de restituer le terme manquant d'une antithèse : « Castelv. ἡ εὐδαιμονία καὶ κακοδαιμονία<sup>16</sup> » (Castelvetro, les bonheurs et les malheurs). En effet, dans le corps du texte, « καὶ κακοδαιμονία » est omis. Il arrive également à Casaubon de renvoyer au commentaire de Castelvetro, par exemple à propos du sens du mot qui désigne selon le commentateur ceux qui conduisent les chants phalliques : « Quid προαγόντων. vide Castelv. Comm<sup>17</sup> » (À propos de ce que signifie προαγόντων, voir le commentaire de Castelvetro). Il lui arrive aussi de contester la légitimité des corrections proposées par Castelvetro dans son commentaire comme dans le cas suivant : « Castelv. εἰ μ' σταδ. sine causa : non videns quid inter μύρια et μύρια intersit : quod nec interpres vidit<sup>18</sup> » (Castelvetro sans raison propose « quarante stades », ne voyant pas la différence entre dix mille et un nombre infini, ce que le traducteur non plus n'a pas vu). Or, cette utilisation de Castelvetro est extrêmement intéressante, dans la mesure où elle témoigne du caractère incontournable de son commentaire pour ses contemporains. En fait, l'humaniste italien contribuera à définir la doctrine esthétique du XVII<sup>e</sup> siècle, en érigeant en dogmes les fameuses « trois unités » (de temps, de lieu et d'action) de la poétique classique, alors que le traité d'Aristote n'insiste que sur l'unité d'action<sup>19</sup>.

## L'exemplaire du Grand Séminaire de Rimouski

Malgré l'intérêt que les littéraires peuvent légitimement avoir pour la *Poétique*, il est peu probable que ce soit ce titre du corpus aristotélicien qui ait intéressé les lecteurs de la Bibliothèque du Grand Séminaire de Rimouski. En effet, la *Poétique* est la seule œuvre d'Aristote dont l'influence soit vraiment importante dans la culture « vivante », c'est-à-dire en train de s'inventer, des xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles, alors que ce qui intéresse le xix<sup>e</sup> siècle, comme nous le verrons, c'est Aristote en tant que source de l'aristotélothomisme. Avant de nous pencher sur les raisons de la présence de l'édition Casaubon d'Aristote dans la plus ancienne collection de livres de l'Est du Québec, évoquons les quelques indices qui permettent de reconstituer l'histoire partielle de l'exemplaire aujourd'hui conservé au Centre Taché.

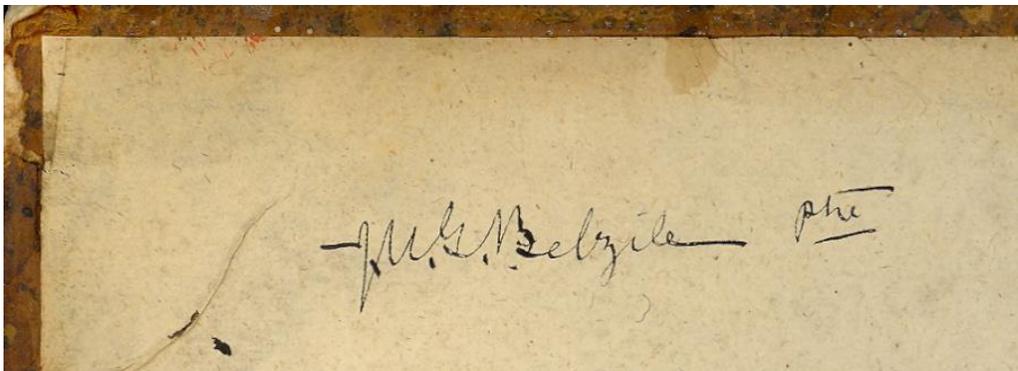
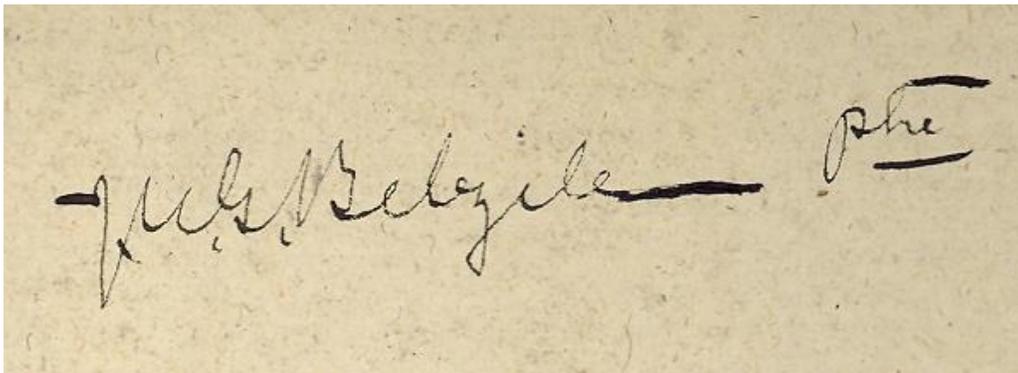
En tout et pour tout, quatre éléments sont à relever : une estampille, deux *ex-libris* manuscrits et des annotations portées sur une page de garde. L'estampille correspond à la marque de possession la plus ancienne. Il s'agit de l'*ex-libris* de la Société de médecine du département de la Sarthe.



Illustration 4 : estampille de la Société de médecine du département de la Sarthe

Cette société qui existe encore de nos jours fut fondée en 1827<sup>20</sup>. Sans pouvoir être plus précis, on peut avancer l'hypothèse que l'exemplaire, assurément passé entre de nombreuses autres mains, entra dans la collection de cette société au cours du XIX<sup>e</sup> siècle.

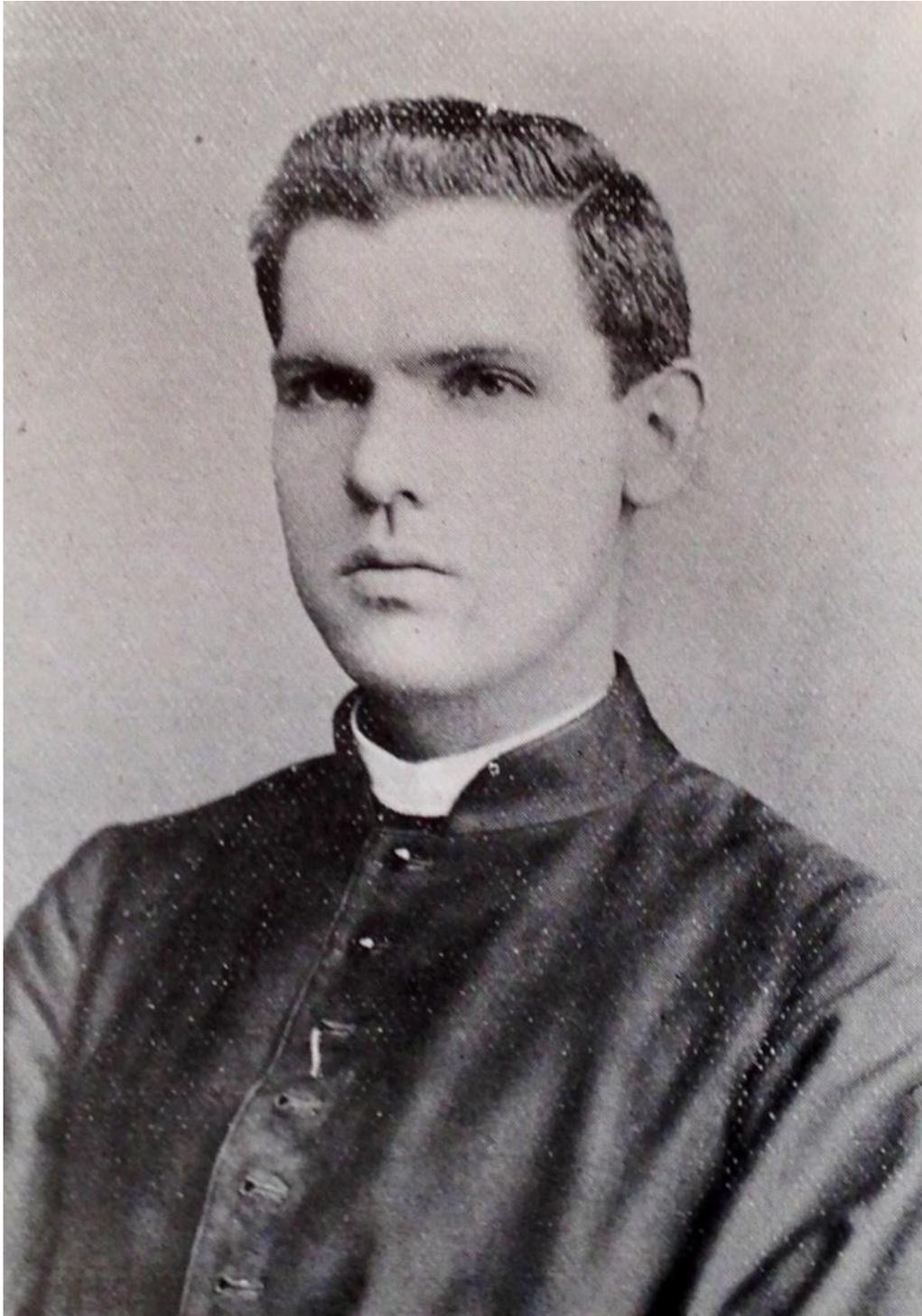
Les deux seules autres marques de possession que portent les deux volumes sont les *ex-libris* manuscrits, inscrits à l'encre noire sur chacun des deux tomes par celui qui vraisemblablement offrit l'édition Casaubon à la Bibliothèque du Séminaire de Rimouski.

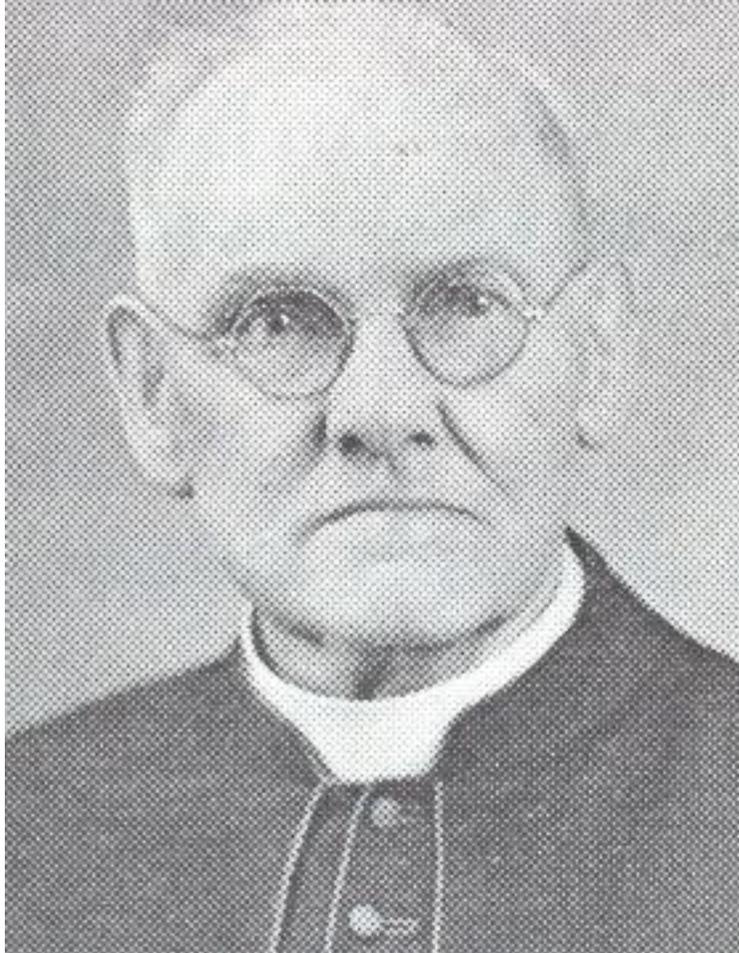


Illustrations 5 et 6 : *ex-libris* manuscrit porté sur les deux tomes de l'édition Casaubon d'Aristote

Le seul ecclésiastique du diocèse de Rimouski qui peut avoir légué une telle édition à l'institution rimouskoise, alors qu'elle était en activité entre 1870 et 1967, est Joseph-Médard Belzile<sup>21</sup>. L'*ex-libris* donne en fait son nom complet : « J.[oseph] M.[édard] G.[agnon] Belzile P[re]tre<sup>22</sup> ». Né en 1861 à Saint-Fabien, ordonné prêtre en 1886, promu maître ès arts en 1890, il fut professeur de philosophie, de catéchisme, de théologie, de chant et de musique au Séminaire de Rimouski de 1886 à 1893. Il fut en outre préfet des

études de cette institution entre 1887 et 1893. Nommé prélat de la Maison de Sa Sainteté en 1936, il porta le titre de monseigneur sans être évêque. La même année, il fut nommé vice-gérant de l'Archidiocèse. Il mourut à Rimouski en 1953. Par ailleurs, l'exemplaire ne porte aucune estampille du Grand Séminaire de Rimouski et a sans doute été offert par monseigneur Belzile entre 1886 et 1953, sans qu'il soit possible d'être plus précis, même si bon nombre de livres ayant appartenu à des ecclésiastiques entrèrent dans la collection après leur décès.





Illustrations 7 et 8 : photographies représentant Joseph-Médard Belzile dans sa jeunesse et dans sa maturité

Par ailleurs, compte tenu de l'intérêt de monseigneur Belzile pour la philosophie et la théologie, c'est sans doute à lui que l'on doit également les annotations portées, à la mine de plomb, sur une page de garde du premier tome. Il s'agit des ligatures utilisées dans l'impression du grec ancien, citées d'après une grammaire publiée à Boston en 1865<sup>23</sup>. S'il s'agit bien de la même main, ces annotations seraient contemporaines des *ex-libris* et pourraient avoir été rédigées à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que Joseph-Médard Belzile était encore étudiant. C'est en tout cas un précieux aide-mémoire, car ces ligatures constituent de fait la principale difficulté dans la lecture des éditions grecques imprimées sous l'Ancien Régime. Il s'agit là des seules marques témoignant de l'utilisation des deux volumes d'Aristote, qui ne comportent par ailleurs aucune autre annotation ni soulignement.



Au terme de ce parcours, il reste un dernier point à éclaircir : pourquoi cette édition Casaubon d'Aristote se trouve-t-elle dans la collection du Grand Séminaire de Rimouski? La réponse est évidemment liée à l'enseignement de la théologie catholique au Québec du xix<sup>e</sup> siècle jusqu'à la Révolution tranquille et à la résurgence de la théologie scolastique qui, après avoir été profondément discréditée pendant le siècle des Lumières, connut une seconde vie au xix<sup>e</sup> siècle, en réaction précisément à ces mêmes Lumières. Or, cette réhabilitation de la théologie scolastique va recourir massivement à l'autorité de saint Thomas d'Aquin. Ce courant néo-thomiste, qui s'est affirmé au cours du second XIX<sup>e</sup> siècle, deviendra particulièrement dominant sous le pontificat de Benoît XV, et en particulier à partir de la publication en 1921 de l'encyclique *Fausto appetente*, soit à une époque où Joseph-Médard Belzile possédait assurément déjà son édition bilingue d'Aristote.

Or, ce néo-thomisme des Modernes, comme d'ailleurs le thomisme originel, s'appuiera largement sur Aristote et en particulier sur sa logique, exposée dans les six traités que constituent l'*Organon*, à savoir *Les Catégories*, *De l'interprétation*, les *Premiers analytiques*, les *Seconds analytiques*, les *Topiques* et les *Réfutations sophistiques*. Ces livres forment le socle sur lequel s'élève tout l'édifice scolastique, sans compter d'autres traités aristotéliens commentés par saint Thomas d'Aquin comme la *Métaphysique*. En fait, Aristote représente le préalable indispensable aux études théologiques d'alors. Et c'est sans doute pour mener à bien cette propédeutique, nécessaire au néo-thomisme, que Joseph-Médard Belzile et bien d'autres séminaristes du monde catholique étudièrent Aristote à la même époque.

Dans le classement chronologique actuel du fonds ancien du Centre Taché<sup>24</sup>, l'édition Casaubon d'Aristote de 1605 se trouve à proximité d'une édition vénitienne de la *Somme théologique* de saint Thomas d'Aquin, publiée en 1612.

SVMMA TOTIVS THEOLOGIAE  
**D. THOMÆ DE AQVINO;**  
ANGELICI ET S. ECCLESIAE DOCTORIS;  
Almi Ordinis Prædicatorum.

**CVM ELVCIDATIONIBVS FORMALIBVS;**

In quibus, vltra egregiam textus enodationem, innumeras penè hærefes, erroresque recensendo, ac è vestigio sui ipsius, & Diuinarum Scripturarum, vel Summorum Pontificum, aut Conciliorum sacrorum, autoritate inuictissima ipsas interimendo; Quàm plena, fidelique manu Angelicus ille Doctõr (velut apud argumentosa) Ecclesiæ CATHOLICÆ inferuiat, singillatim ostenditur;

**PER F. SERAPHINVM CAPPONI À PORRECTA,**  
EIVSDEM ORDINIS, SACRÆ THEOLOGIAE MAGISTRVM, EDITIS;

**DEO OPT. MAX. DICATIS; S. R. E. CORRECTIONI SÆMISSIS.**

*Non ego autem, sed gratia Dei mecum. 1. Cor. 15.*

Accessere porrò luculentissima, subtilissimaq; Commentaria,

**REVER. D. THOMÆ DE VIO, CAIETANI, CARDINALIS S. SIXTI;**  
CVM S. THO. CONCORDANTIIS (QVÆ MAGNA EST VTLITAS)

Ad singulos ferè articulos supraposite sunt ipsi correspondentes (quas inuenire licuit) citationes magnorum Theologorum, scilicet Sancti Bonaventuræ, Beati Alberti Magni, &c.

Indices plurimi per se ipsum facile videnti adduntur; inter quos summopere præstant illi, totis Summæ vniuersales, scilicet, Index contra Hæreses, cum earum validissimis vbiq; damnationibus; & Index prædicabilium Quadragesimæ. ac totius anni, tum de tempore, tum de Sanctis, cum eorum numeris ostendentibus, vbi talia tractentur in tota hac D. Thomæ Summa. Ex his duobus indicibus vtilitas Catholicis Lectoribus, Doctoribus, & Prædicatoribus, quanta sit emerfura: vix affatu consequi possibile est: id quod experimento a studentibus comprobabitur.

Adfunt & Caietani Opuscula, & illa eruditissima; quæ admodum R. P. CHRYSOSTOMVS IAVELLVS, in primum tractatum primæ Partis composuit.

Colligantur & his Quodlibeta: De Præsentia & Prædestinatione Tractatus Sancti Thomæ: eiusdemque attributa Quæstiones, tum de Motoribus orbium, tum de Principio individuationis: Augustini Hunnai Axiomata de Sacramentis Ecclesiæ, & Catechismus.

**PRIMA PARS.**  
**CVM PRIVILEGIIS.**

*Domy Barb. Mandl.*

*Lucius Dem*



VENETIIS, Apud Iuntas, M DC XII. 1612.

Illustration 10 : page de titre de l'édition de 1612 de la *Somme théologique* de saint Thomas d'Aquin

Ce rapprochement fortuit, dû à un principe de classement étranger à la collection originelle du Grand Séminaire de Rimouski, a cependant le mérite de mettre en évidence le lien indissoluble unissant le philosophe péripatéticien et le docteur angélique. Ces deux éditions ne sont elles-mêmes que la partie la plus ancienne et émergée d'un important ensemble de la collection du Grand Séminaire de Rimouski qui compte plus de 75 éditions partielles ou intégrales de saint Thomas d'Aquin et d'Aristote<sup>25</sup>.

L'édition Casaubon d'Aristote de 1605 est donc assurément un livre du Grand Séminaire, destiné à la formation des futurs ecclésiastiques, et non du Petit Séminaire, fréquenté par les futures élites locales des professions libérales. Si son entrée dans la collection patrimoniale s'inscrit tout à fait dans la mouvance néo-thomiste, l'édition Casaubon témoigne également, de la part de monseigneur Belzile comme du Grand Séminaire de Rimouski, d'un souci philologique plus poussé que dans d'autres séminaires catholiques à la même époque, et cela en raison du recours au texte original d'Aristote et à la somme philologique constituée par l'humanisme de la Renaissance.

NOTE BIOGRAPHIQUE

Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en histoire littéraire, Claude La Charité est professeur au Département des lettres et humanités à l'Université du Québec à Rimouski, où il dirige la revue *Tangence*. Avec le soutien de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, il participe au projet d'Inventaire des imprimés anciens conservés au Québec et se consacre, avec son équipe, à inventorier la collection patrimoniale de livres du Grand Séminaire de Rimouski, conservée au Centre Joseph-Charles Taché de l'UQAR. Avec Marc André Bernier, il a publié la première édition critique des *Mémoires* de Philippe Aubert de Gaspé (Bibliothèque québécoise, 2007; rééd. 2012) et a dirigé l'ouvrage collectif *Philippe Aubert de Gaspé mémorialiste* (Presses de l'Université Laval, 2009). Auteur de *La Rhétorique épistolaire de Rabelais* (Nota bene, 2003), il a cosigné *Rabelais aux confins des mondes possibles. Quart livre* (Presses universitaires de France, 2011) avec Myriam Marrache-Gouraud et Violaine Giacomotto-Charra. En collaboration avec Roxanne Roy, il est le directeur de l'ouvrage collectif *Femmes, rhétorique et éloquence sous l'Ancien Régime* (Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2012). Avec Rainier Grutman, il a fait récemment paraître *Philippe Aubert de Gaspé père et fils en revue* (Presses de l'Université du Québec et *Voix et Images*, 2013). Enfin, avec Julien Goyette, il vient de donner

l'édition critique des *Récits amérindiens* d'Aubert de Gaspé (Public' de l'APFUCC, 2013).

---

Notes

<sup>1</sup> Charles B. Schmitt, *Aristotle and the Renaissance*, Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, 1983; *Aristote et la Renaissance*, traduit de l'anglais et présenté par Luce Giard, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Épiméthée », 1992. Voir également Jean-Claude Margolin et Maurice de Gandillac (dir.), *Platon et Aristote à la Renaissance. XVI<sup>e</sup> colloque international de Tours*, Paris, Vrin, coll. « De Pétrarque à Descartes », 1976.

<sup>2</sup> Voir, à ce propos, Lucien Febvre, *Autour de L'Heptaméron. Amour sacré, amour profane*, Paris, Gallimard, 1944; et Marsile Ficin, *Commentaire sur le Banquet de Platon, De l'amour. Commentarium in convivium Platonis, de amore*, texte établi, présenté et annoté par Pierre Laurens, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Les Classiques de l'Humanisme », 2002.

<sup>3</sup> Sur ce traité, voir Paul Allut, *Étude biographique et bibliographique sur Symphorien Champier*, Lyon, Nicolas Scheuring, 1859, p. 171-174.

<sup>4</sup> Voir, par exemple, Joëlle Ducos et Violaine Giacomotto-Charra (dir.), *Lire Aristote au Moyen Âge et à la Renaissance. Réception du traité « Sur la génération et la corruption »*, Paris, Honoré Champion, 2011.

<sup>5</sup> Voir, à ce propos, Gilbert Gadoffre, *La révolution culturelle dans la France des humanistes : Guillaume Budé et François I<sup>er</sup>*, Genève, Droz, 1997; et Jean-Christophe Saladin, *La bataille du grec à la Renaissance*, Paris, Les Belles Lettres, 2000.

<sup>6</sup> Leonardo Bruni, *De interpretatione recta. De la traduction parfaite*, traduction, introduction et notes de Charles Le Blanc, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, coll. « Le Complexe d'Hermès », 2008.

<sup>7</sup> Voir, à ce propos, Kees Meerhoff, *Rhétorique et poétique au XVI<sup>e</sup> siècle. Du Bellay, Ramus et les autres*, Leyde, Brill, 1986.

<sup>8</sup> François Grudé, sieur de La Croix du Maine, et Antoine Du Verdier, *Les Bibliothèques Françaises*, édition de M. Rigoley de Juvigny revue, corrigée et augmentée des remarques de M. de La Monnoye et de M. le Président Bouhier et de M. Falconet, Paris, Saillant et Nyon et M. Lambert, 1772-1773, t. II, p. 310.

<sup>9</sup> *Scaligerana, Thuana, Perroniana, Pitboeana et Colomesiana. Ou Remarques Historiques, critiques, morales et littéraires de Jos. Scaliger, de J. Aug. de Thou, le Cardinal du Perron, Fr. Pitbou, et P. Colomiés, avec leurs notes de plusieurs savans*, Amsterdam, Covens et Mortier, 1740, t. II, p. 259. Les *Scaligerana*, tout comme les *Perroniana*, compilent des propos de table tenus par les deux célèbres humanistes tantôt en français, tantôt en latin. Il n'existe donc pas de version originale latine du passage ici cité. La même remarque vaut pour la note suivante.

---

<sup>10</sup> *Scaligerana, Thuana, Perroniana, Pitthoeana et Colomesiana. Ou Remarques Historiques, critiques, morales et littéraires de Jos. Scaliger, de J. Aug. de Thou, le Cardinal du Perron, Fr. Pitbou, et P. Colomiés, avec leurs notes de plusieurs savans*, Amsterdam, Covens et Mortier, 1740, t. I, p. 128.

<sup>11</sup> Hélène Parenty, *Isaac Casaubon helléniste. Des studia humanitatis à la philologie*, Genève, Droz, 2009, p. 61-64; et John Glucker, « Casaubon's Aristotle », *Classica et mediaevalia*, n° 25, 1964, p. 274-296.

<sup>12</sup> *Ἀριστοτέλους τοῦ σταγειρίτου τα σωζόμενα. Operum Aristotelis Stagiritæ philosophorum omnium longe principis, nova editio*, éd. Isaac Casaubon, Genève, apud Samuelem Crispinum, 1605, t. II, p. 502. Dans la réédition des notes de Sylburg sur le traité, la variante de Casaubon est donnée comme *varia lectio* : « Ἐκ. ἔχει δεῖ ex libris notatur in marg. Cas. » (*Aristotelis De poetica liber graece et latine ex recensione et cum animadversionibus Theoph. Christoph. Harles accedunt notae Frider. Sylburgii*, Leipzig, impensis Siegfried Lebrecht Crusii, 1780, p. 2).

<sup>13</sup> La traduction ici proposée s'inspire d'Aristote, *Poétique*, texte, introduction et notes par Roselyne Dupont-Roc et Jean Lallot, Paris, Seuil, coll. « Poétique », 1980, p. 33.

<sup>14</sup> Hélène Parenty, *Isaac Casaubon helléniste, Des studia humanitatis à la philologie*, Genève, Droz, 2009, p. 61 et note 103.

<sup>15</sup> Voir, à ce propos, Michel Magnien, « Introduction », dans Aristote, *Poétique*, introduction, traduction nouvelle et annotation de Michel Magnien, Paris, Le Livre de Poche, 1990, p. 45-61.

<sup>16</sup> *Ἀριστοτέλους τοῦ σταγειρίτου τα σωζόμενα. Operum Aristotelis Stagiritæ philosophorum omnium longe principis, nova editio*, éd. Isaac Casaubon, Genève, apud Samuelem Crispinum, 1605, t. II, p. 506. *Poetica d'Aristotele vulgarizzata, et sposta per Lodovico Castelvetro* [1570], Bâle, ad instantia di Pietro de Sedabonis, 1576, p. 139, l. 12.

<sup>17</sup> *Ἀριστοτέλους τοῦ σταγειρίτου τα σωζόμενα. Operum Aristotelis Stagiritæ philosophorum omnium longe principis, nova editio*, éd. Isaac Casaubon, Genève, apud Samuelem Crispinum, 1605, t. II, p. 505. *Poetica d'Aristotele vulgarizzata, et sposta per Lodovico Castelvetro*, ouvr. cité, p. 85, l. 6-8.

<sup>18</sup> *Ἀριστοτέλους τοῦ σταγειρίτου τα σωζόμενα. Operum Aristotelis Stagiritæ philosophorum omnium longe principis, nova editio*, éd. Isaac Casaubon, Genève, apud Samuelem Crispinum, 1605, t. II, p. 507. *Poetica d'Aristotele vulgarizzata, et sposta per Lodovico Castelvetro* [1570], Bâle, ad instantia di Pietro de Sedabonis, 1576, p. 168, l. 1-2. Dans le passage, Aristote parle de la beauté qui réside dans l'étendue et dans l'ordre et évoque le contre-exemple d'un animal qui ne peut être beau s'il mesure « dix mille stades ». Pour Castelvetro, il s'agit d'une erreur de transcription d'un copiste puisque le chiffre de dix mille lui paraît excessif. Il pense qu'il s'agit plutôt de quarante que l'on peut abrégé en grec par la lettre mu. Casaubon estime que Castelvetro ne comprend pas que le mot *μύρια* (qui a donné myriade en français) exprime ici l'infini et ne doit pas être pris dans son sens littéral de dix mille. Le traducteur Riccoboni rend effectivement le sens littéral de *μύρια* en latin : « decem millium stadiorum ».

---

<sup>19</sup> Voir, à ce propos, René Bray, *La formation de la doctrine classique en France*, Paris, Hachette, 1927; et Andrew Bongiorno, « Introduction », dans *On the Art of Poetry. An Abridged Translation of Lodovico Castelvetro's Poetica d'Aristotele vulgarizzata et sposta*, Binghamton (New York), Medieval and Renaissance Texts and Studies, 1984, p. xli-xlvi.

<sup>20</sup> Voir, à ce propos, Paul Delaunay, *Histoire de la société de médecine du Mans et des sociétés médicales de la Sarthe*, Le Mans, Imprimerie Monnoyer, 1913.

<sup>21</sup> Voir, à son sujet, Édouard-Pierre Chouinard, *Galerie des prêtres du diocèse de Saint-Germain-de-Rimouski*, Québec, Dussault et Proulx, 1902, p. 145; A.-Cléophas Morin, *Dans la maison du père. Nécrologie sacerdotale du diocèse de Rimouski, 1867-1967*, Rimouski, s. é., 1967, p. 173; et le site du Séminaire de Rimouski : [http : //www.seminairerimouski.com](http://www.seminairerimouski.com).

<sup>22</sup> Nous remercions l'évaluateur anonyme de l'article qui a déchiffré correctement les initiales de l'*ex-libris*. À propos du « G. » renvoyant à Gagnon, voir Jeannot Bourdages et Robert Claveau, *La fondation de la paroisse de Sainte-Luce*, Sainte-Luce, Fabrique de Sainte-Luce, 2004, p. 103 : « Il est de la lignée des Gagnon-Belzile et c'est ce qui explique le "G". »

<sup>23</sup> Cette grammaire a connu de nombreuses rééditions au XIX<sup>e</sup> siècle et la table des ligatures y est toujours présente. Nous n'avons pas pu consulter l'édition de 1865, dont il n'existe pas d'exemplaire dans la collection du Grand Séminaire de Rimouski. Tout indique cependant qu'elle devait ressembler sensiblement aux éditions antérieures : voir, par exemple, Alpheus Crosby, *A Grammar of the Greek Language, Thirty-Fifth Edition*, Boston, Crosby and Nichols, 1864, p. 10.

<sup>24</sup> Au moment du transfert au Centre Taché, la collection était classée d'après le système de la Library of Congress. Pour des raisons de conservation et pour en faciliter le repérage, tous les livres publiés avant 1850 sont désormais conservés dans la section des livres anciens et classés par ordre chronologique de publication.

<sup>25</sup> Pour le détail de ces éditions, le lecteur pourra se reporter au catalogue en ligne du Centre Joseph-Charles Taché, accessible à l'adresse : <http://centre-joseph-charles-tache.uqar.ca>.

## Bibliographie

### Sources

[Aristote], *Ἀριστοτέλους τοῦ σταγειρίτου τα σωζόμενα. Operum Aristotelis Stagiritae philosophorum omnium longe principis, nova editio*, éd. Isaac Casaubon, Genève, apud Samuelem Crispinum, 1605, 2 tomes.

[Aristote], *Aristotelis De poetica liber graece et latine ex recensione et cum animadversionibus Theoph. Christoph. Harles accedunt notae Frider. Sylburgii*, Leipzig, impensis Siegfried Lebrecht Crusii, 1780.

---

Aristote, *Poétique*, introduction, traduction nouvelle et annotation de Michel Magnien, Paris, Le Livre de Poche, 1990.

Aristote, *Poétique*, texte, introduction et notes par Roselyne Dupont-Roc et Jean Lallot, Paris, Seuil, coll. « Poétique », 1980.

[Ludovico Castelvetro], *Poetica d'Aristotele vulgarizzata, et sposta per Lodovico Castelvetro* [1570], Bâle, ad instanza di Pietro de Sedabonis, 1576.

[Ludovico Castelvetro], *On the Art of Poetry. An Abridged Translation of Lodovico Castelvetro's Poetica d'Aristotele vulgarizzata et sposta*, Binghamton (New York), Medieval and Renaissance Texts and Studies, 1984.

François Grudé, sieur de La Croix du Maine, et Antoine Du Verdier, *Les Bibliothèques Françaises*, édition de M. Rigoley de Juvigny revue, corrigée et augmentée des remarques de M. de La Monnoye et de M. le Président Bouhier et de M. Falconet, Paris, Saillant et Nyon et M. Lambert, 1772-1773, t. 2.

*Scaligerana, Thuana, Perroniana, Pithoeana et Colomesiana. Ou Remarques Historiques, critiques, morales et littéraires de Jos. Scaliger, de J. Aug. de Thou, le Cardinal du Perron, Fr. Pitbon, et P. Colomiés, avec leurs notes de plusieurs savans*, Amsterdam, Covens et Mortier, 1740, t. 2

### **Ouvrages et articles**

Paul Allut, *Étude biographique et bibliographique sur Symphorien Champier*, Lyon, Nicolas Scheuring, 1859.

Jeannot Bourdages et Robert Claveau, *La fondation de la paroisse de Sainte-Luce*, Sainte-Luce, Fabrique de Sainte-Luce, 2004.

René Bray, *La formation de la doctrine classique en France*, Paris, Hachette, 1927.

Leonardo Bruni, *De interpretatione recta. De la traduction parfaite*, traduction, introduction et notes de Charles Le Blanc, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, coll. « Le Complexe d'Hermès », 2008.

Édouard-Pierre Chouinard, *Galerie des prêtres du diocèse de Saint-Germain-de-Rimouski*, Québec, Dussault et Proulx, 1902.

Paul Delaunay, *Histoire de la société de médecine du Mans et des sociétés médicales de la Sarthe*, Le Mans, Imprimerie Monnoyer, 1913.

---

Joëlle Ducos et Violaine Giacomotto-Charra (dir.), *Lire Aristote au Moyen Âge et à la Renaissance. Réception du traité « Sur la génération et la corruption »*, Paris, Honoré Champion, 2011.

Lucien Febvre, *Autour de L'Heptaméron. Amour sacré, amour profane*, Paris, Gallimard, 1944.

Marsile Ficin, *Commentaire sur le Banquet de Platon, De l'amour. Commentarium in convivium Platonis, de amore*, texte établi, présenté et annoté par Pierre Laurens, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Les Classiques de l'Humanisme », 2002.

Gilbert Gadoffre, *La révolution culturelle dans la France des humanistes : Guillaume Budé et François I<sup>er</sup>*, Genève, Droz, 1997.

John Glucker, « Casaubon's Aristotle », *Classica et mediaevalia*, n° 25, 1964, p. 274-296.

Jean-Claude Margolin et Maurice de Gandillac (dir.), *Platon et Aristote à la Renaissance. XVI<sup>e</sup> colloque international de Tours*, Paris, Vrin, coll. « De Pétrarque à Descartes », 1976.

Kees Meerhoff, *Rhétorique et poétique au XVI<sup>e</sup> siècle. Du Bellay, Ramus et les autres*, Leyde, Brill, 1986.

A.-Cléophas Morin, *Dans la maison du père. Nécrologie sacerdotale du diocèse de Rimouski, 1867-1967*, Rimouski, s. é., 1967.

Hélène Parenty, *Isaac Casaubon helléniste. Des studia humanitatis à la philologie*, Genève, Droz, 2009.

Jean-Christophe Saladin, *La bataille du grec à la Renaissance*, Paris, Les Belles Lettres, 2000.

Charles B. Schmitt, *Aristotle and the Renaissance*, Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, 1983.

Charles B. Schmitt, *Aristote et la Renaissance*, traduit de l'anglais et présenté par Luce Giard, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Épiméthée », 1992.